

► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2022-02-01

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2022

Le dix février deux mil vingt-deux, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX-SOUTIERS, légalement convoqué le quatre février deux mil vingt-deux, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Johann BARANGER, Maire.

**Etaient présents :** Johann BARANGER, Pascal POUBLANC, Jean Luc GUINARD, Sophie AUGER, Emmanuel ROUSSELOT (en visio), Marie-France TALINEAU, Guillaume BONNIN, Martin MOREAU, Audrey RIGAUDEAU, Joël BONNET, Lydie BARATON, Karine OLIVIER, Patrick CLISSON, Sophie BARIBAULT, Nathalie GEFFARD, Anthony PEIGNON, Karine MORIN, Marie-Sandrine GIRARD, Laura LUSSEAU

**Absents excusés :** Emmanuel ROUSSELOT a donné pouvoir à Jean-Luc GUINARD  
Jacky FAVREAU, Annie MARSault, Éric CATHELINEAU

**Absents non excusés :** Patrice NIVault

**Secrétaire de séance :** Sophie AUGER, assistée de Pascaline DREILLARD, Secrétaire Générale.

### Approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 10 janvier 2022

Aucune remarque n'étant portée, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 10 janvier 2022, avec :

- 16 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### INSTANCES : Présentation des travaux des commissions communales et intercommunales

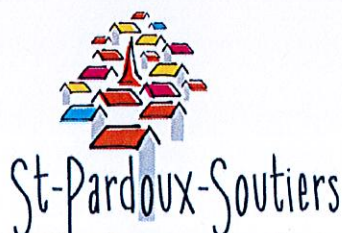
Monsieur le Maire évoque les perturbations des services municipaux, pendant le mois de janvier, du fait de la situation sanitaire actuelle. Les élus ont pallié parfois au restaurant scolaire, pour servir les repas, tandis que certains agents de la mairie, de leur domicile, ont effectué des travaux administratifs.

Monsieur le Maire tient à préciser que M. Raphaël CALLOC'H, cuisinier au restaurant scolaire, a assuré un service minimum, malgré que ce dernier était positif et asymptotique. Sa présence a permis la préparation des plats chauds, entre 5 heures et 8 heures 30, sans croiser le reste de l'équipe.

Jean-Luc GUINARD, représentant la commission « Voirie-Bâtiment public-Cimetière », évoque le possible début de chantier de la Francette, pour le printemps. Les travaux de Château-Bourdin ont été réceptionnés. Une commission communale de voirie sera bientôt programmée, notamment pour envisager les travaux à effectuer par la communauté de communes sur la voirie communale. De plus, des entretiens de candidats sont en cours, pour le recrutement d'un agent technique dans la maintenance des bâtiments.

Pascal POUBLANC, de la commission « Environnement-Développement Durable » évoque une réunion avec la commission « Agriculture-Habitat-PLUi » le 2 mars prochain, sur le projet régional environnemental.

*Marie-Sandrine GIRARD, Karine MORIN et Patrick CLISSON entrent dans la salle. L'Assemblée compte désormais 19 votants.*



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2022-02-01

### INSTANCES : Présentation des travaux des commissions communales et intercommunales (suite)

Marie-France TALINEAU, représentant la commission « Restaurant Scolaire », interroge l'Assemblée sur la facturation des repas du restaurant scolaire aux abonnés, avec les jours de carence. La situation exceptionnelle du début d'année, avec ces très nombreuses absences d'enfants, n'est pas prévue dans le règlement intérieur. L'Assemblée décide, à l'unanimité, de ne pas facturer les repas non pris par les enfants. Les jours de carence ne seront donc pas appliqués pour cette période.

Guillaume BONNIN, représentant la commission « Economie-Développement local », détaille le dernier dossier, à savoir la validation du permis de construire pour le projet du salon de coiffure, à l'espace Paul Pelletier. Une réunion est prévue, le 15 février prochain, pour le passage des réseaux.

Il évoque aussi la bonne fréquentation au Maif numérique tour, les 3-4-5 février derniers.

De plus, il informe l'Assemblée qu'un nouveau food-truck, pour la vente de crêpes bretonnes, est présent à Soutiers, tous les lundis soir.

Enfin, il précise que 2 terrains, appartenant à la communauté de communes Val de Gâtine, restent à vendre, à la Croix des Vignes. Monsieur BONNIN peut faire le lien entre l'acheteur et l'entité intercommunale.

Emmanuel ROUSSELOT, en visio, référent à la commission « Agriculture-Habitat-PLUi », précise le contenu des dernières actualités, à savoir les travaux de rénovation du presbytère de Saint-Pardoux, pour la fin février. Il précise qu'une réunion est prévue le 15 février prochain, avec Atlantic Immobilière, pour la construction de logements sociaux au Village des Chaumes.

Audrey RIGAUDEAU, référente au Conseil des Jeunes, précise qu'une réunion est prévue le vendredi 11 février, pour le lancement des projets pour l'année 2022.

Sophie AUGER, représentant la commission « Affaires sociales », apporte un complément d'informations sur la journée de prévention pour les seniors, prévue le 1<sup>er</sup> mars. La présence de la gendarmerie pourrait être compromise, en raison de la situation sanitaire actuelle.

Monsieur le Maire donne des précisions concernant le fonctionnement actuel de l'EHPAD, du fait d'absence de direction et de la situation sanitaire actuelle. Il précise que des entretiens de candidat à la direction auront lieu le mercredi 23 février, à l'ARS, en présence de Monsieur Jacques FRADIN, Maire de Mazières-en-Gâtine et co-président de l'EHPAD des Deux-Châteaux.

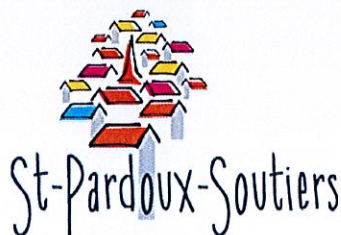
### TRAVAUX : Informatisation des concessions du cimetière

Ce projet n'a pas encore été présenté au bureau municipal. Ainsi, ce point est reporté à une prochaine séance.

### PRESTATAIRES EXTERIEURS : Prestations proposées par la FREDON DEUX SEVRES

Cet établissement a pour mission la lutte des nuisibles sur les végétaux. Il s'agit, par exemple, de stopper la prolifération des ragondins ou de veiller à la destruction de nids de frelons asiatiques.

L'adhésion des municipalités à cet organisme permet d'accéder à des prestations mutualisées et d'avoir des conseils techniques utiles à la lutte des nuisibles sur les végétaux.



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2022-02-01

### PRESTATAIRES EXTERIEURS : Prestations proposées par la FREDON DEUX SEVRES (suite)

Les habitants de la commune adhérente peuvent également bénéficier de tarifs préférentiels, au même titre que la municipalité. Dans les années passées, les habitants ont pu contacter la FREDON 79 pour la fourniture de raticide et pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Ainsi, l'adhésion pour l'année 2022 s'élève à 98,58 euros.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'adhésion de la municipalité à la FREDON DEUX SEVRES, pour l'année 2022, avec :

- 19 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### FINANCES : Demande de financement pour la rénovation du Monument aux Morts – Saint-Pardoux

Les anciens combattants et les élus ont souhaité apporter une rénovation du Monuments aux Morts, avec une nouvelle gravure de tous les noms des combattants morts pour la France.

Le devis de rénovation du monument s'élève à 1 050 euros TTC et pour la somme de 1 212 euros TTC, concernant la gravure des noms.

Il est possible de déposer une demande de financement au ministère intérieur, au service départemental 79. Le plan de financement pourrait être le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Rénovation monument	1 050,00	Etat (20%)	452,00
Gravure noms combattants	1 212,00	Commune	1 810,00
<b>TOTAL TTC DEPENSES</b>	<b>2 262,00</b>	<b>TOTAL TTC RECETTES</b>	<b>2 262,00</b>

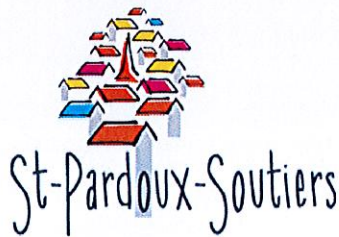
Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur le plan de financement pour la rénovation du monument aux Morts, tel que présenté ci-dessus, avec :

- 19 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### FINANCES : Demande de financement pour la construction d'une maison des assistantes maternelles

À la suite des dernières remarques du service instructeur de l'Etat, concernant la demande de subvention DETR/DSIL, pour la construction de la MAM, le bureau municipal propose à l'Assemblée un nouveau plan de financement détaillé ci-après :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	323 000,00	Etat - DETR (40%)	155 644,00
Maîtrise d'œuvre	28 315,00	Etat - DSIL (20%)	77 822,00
Acquisitions foncières	23 500,00	Europe - LEADER	25 000,00
Etudes techniques	14 295,00		
		Autofinancement	154 384,00
Dépenses non éligibles	23 740,00		
<b>TOTAL H.T DEPENSES</b>	<b>412 850,00</b>	<b>TOTAL H.T. RECETTES</b>	<b>412 850,00</b>



▶ Département : Deux-Sèvres

▶ Arrondissement : Parthenay

▶ Canton : La Gâtine

2022-02-01

**FINANCES : Demande de financement pour la construction d'une maison des assistantes maternelles (suite)**

Il a été nécessaire, dans ce nouveau plan, d'extraire de dépenses non éligibles, comme les enrobés d'accès au bâtiment, l'agencement intérieur en mobilier et certaines études techniques.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur le plan de financement pour la construction d'une maison des assistantes maternelles, tel que présenté ci-dessus, avec :

- 18 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 1 voix « abstention ».

**RESSOURCES HUMAINES : Convention d'instruction des dossiers de retraite par le Centre de Gestion**

Le Centre de Gestion de la fonction publique propose, depuis 2007, un accompagnement aux collectivités dans l'instruction des dossiers de retraite pour les agents CNRACL.

La convention prenant fin au 31 janvier 2022, le CDG 79 sollicite les communes adhérentes, pour renouveler ce partenariat, pour les trois prochaines années.

Les prestations proposées suivantes sont facturées uniquement en cas d'utilisation du service concerné :

Tarif FORFAITAIRE	
Immatriculation de l'employeur	30,00
Affiliation de l'agent	
Demande de régularisation de services	
Validation des services de non titulaire	
Liquidation des droits à pension vieillesse normale	80,00
Liquidation des droits à pension départ anticipé	100,00
Rdv personnalisé au CDG (agent/élu ou agent/responsable RH)	50,00
Tarif HORAIRE	
Gestion du compte individuel retraite, simulation de pension	40,00

Aucune remarque n'étant portée, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur la proposition tarifaire du CDG79, concernant l'instruction des dossiers de retraite CNRACL, avec :

- 19 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».



▶ Département : Deux-Sèvres

▶ Arrondissement : Parthenay

▶ Canton : La Gâtine

2022-02-01

### Informations et questions diverses (suite)

• Monsieur le Maire révoque le sujet de la création d'un lieu pour les chasseurs. Plusieurs propositions leur ont été formulées. Lors de cette séance, Monsieur le Maire souhaite entendre l'avis définitif de l'Assemblée pour l'aide possible de la Municipalité à la création d'un lieu pour la venaison du gros gibier. L'aménagement souhaité regroupe une pièce principale de 50m<sup>2</sup>, une salle réfrigérée et une salle de découpe de 45m<sup>2</sup>. L'ACCA se propose de financer 25 à 30 % du projet d'investissement.

Des questions restent en suspens, notamment sur la participation de la commune au projet en tant que partenaire ou en tant que porteur de projet. L'Assemblée décide que la commune sera partenaire.

Monsieur le Maire pose la question de l'emplacement de l'espace pour les chasseurs, qui pourrait être communal ou privé. L'Assemblée donne son accord pour un emplacement sur un lieu public.

Pour la partie du financement, les élus souhaitent inviter l'ACCA à solliciter d'autres financeurs, comme des ACCA voisines ou la fédération nationale de chasse. Le bureau municipal rencontrera à nouveau l'association, pour évoquer ces décisions.

• Le deuxième sujet concerne la création d'un padel (une variante du tennis et avec une raquette spécifique), avec une rencontre récente avec un possible financeur de l'Etat, dans le cadre des jeux olympiques 2024. Le projet est à aboutir cette année, avec ce type de financement « 5 000 équipements », de 50% à 80%. Actuellement, ce type de projet n'existe pas dans notre département. L'Assemblée donne son accord, pour commencer à constituer le dossier de financement.

• Monsieur le Maire souhaite que le projet de création de boîtes à livres soit réactivé.

• Monsieur le Maire évoque les dégradations constatées sur l'église de Soutiers et propose de faire un groupe de travail. Pascal POUBLANC est partant pour y participer.

• Monsieur le Maire souhaite questionner l'Assemblée, par le biais d'un nouveau groupe de travail, sur le fonctionnement du lieu de la Francette, après sa réhabilitation, autour de sa vocation touristique et de la salle dédiée aux associations.

• Une réunion pour la fête de la Musique a eu lieu avec Thierry DAOUX et l'association du Foyer Rural. Un collectif de quelques associations pourrait se créer, pour porter à plusieurs entités, l'organisation de cette journée festive.

• Sophie BARIBAULT intervient pour évoquer une demande d'aménagement, à la Bazonnaire, sur le côté de la grange. Ce nouvel accès permettra de se rendre sur le terrain de pétanque de la résidence et de créer un local poubelles, sur un terrain en dur. L'association s'occupe de demander des devis et demande une aide complémentaire des services municipaux. Les élus donnent leur accord pour ces travaux en régie partielle.

• Jean-Luc GUINARD évoque la fin du stock de fuel domestique, mis à disposition des associations de palet et de pétanque, depuis 3 ans. Il soulève la question du remplissage de la cuve et de la prise en charge financière entre la municipalité et les associations. Aucune décision n'a été prise à ce sujet, lors de cette séance.

• Les dates à retenir : 28 février : commission communale « restaurant scolaire » 20h30 au foyer rural, 2 mars : commission communale « Agriculture-Environnement », 5-6 mars : salon d'hiver (expositions d'art), 20 mai : Spectacle Ah !, 21 juin : Fête de la Musique, 25 juin : Gratiféria, 15 juillet : soirée sous les chênes, 30 juillet : cinéma Plein Air, 5 août : soirée sous les chênes, 20 août : soirée du patrimoine, 27 août : soirée Samba Academy.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Maire,  
Johann BARANGER

